

LA LETTRE ECO

N°156

5 décembre 2015

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°156

Le Coin des Epargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Marchés schizophrènes
- Pétrole, l'Arabie Saoudite campe sur ses positions

Si vous étiez absent cette semaine...

- Il ne faut pas toujours croire au père Noël même quand il s'appelle Mario Draghi
- France, le chômage, une question de lunettes

Le Coin de la Conjoncture

- Et de quoi sera fait 2016 pour la zone euro ?
- Quand le Japon rêve en grand
- Brésil, rien ne va plus !

Le Coin des Tendances

- Les Français et leur patrimoine, une véritable passion
- Tous accrocs au Net

La semaine économique et financière

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 4 décembre 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	4 714	-4,37 %	4 272
Dow Jones	17 847	+0,28 %	17 823
Nasdaq	5 142	+0,29 %	4 777
Daxx Allemand	10 752	-4,80 %	9 805
Footsie	6 238	-2,15 %	6 566
Stoxx 50	3 143	-4,26 %	3 003
Nikkei	19 504	-1,91 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans	1,005 %	0,8030 %	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (4 déc.)	0,688 %	0,389	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans (4 déc.)	2,271 %	2,222 %	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (4 déc. A 19 H 00)	1,0865	-2,59 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars (4 déc.)	1089	+ 3,02 %	1 187
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (4 déc.)	43,16	-3,7 %	57,54

Marchés schizophrènes

Les bourses européennes ont eu un gros coup de blues après les annonces jugées insuffisantes de Président de la BCE et avec les résultats de l'emploi aux Etats-Unis qui devraient aboutir à un relèvement des taux directeurs américains.

Le CAC 40 a ainsi connu sa plus mauvaise semaine depuis la fin du mois d'août et la crise financière chinoise. Pour autant au regard de la situation, les décisions de la BCE ne sont pas si étonnantes que cela. Mario Draghi ne pouvait pas tout mettre sur la table avant les annonces probables de la FED du milieu du mois de décembre.

La hausse des taux de la FED, la première en dix ans, semble, aujourd'hui, incontournable avec la publication des résultats de l'emploi du mois de novembre. Elle est d'ailleurs anticipée par les investisseurs. 211.000 emplois ont été créés le mois dernier, contre 200.000 attendus, le taux de chômage restant stable à 5 %, soit son plus bas niveau depuis 7 ans.

Le taux de l'OAT à 10 ans repasse la barre des 1 %

Cela n'était pas arrivé depuis le mois d'août, le taux de l'OAT à 10 ans a franchi la barre symbolique des 1 %. Il avait déjà franchi cette barre au cours de l'été avant de revenir à 0,8 %.

Pétrole, l'Arabie Saoudite campe sur ses positions

Les pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) qui contrôlent 30 % du marché du pétrole, réunis vendredi 4 décembre à Vienne, ont décidé de laisser la guerre des prix se poursuivre en ne s'accordant pas sur un nouveau plafond de production. Le ministre iranien a durant la réunion fait prévaloir que son pays ne pourrait pas être assujéti à un quota de production tant que celle-ci n'aura pas retrouvé son niveau maximal et tant que toutes les sanctions occidentales n'aurent pas été levées. L'Iran a déclaré vouloir augmenter ses pompages d'au moins un million de barils par jour (bpj) une fois les sanctions levées. Or, actuellement, l'offre est jugée excédentaire par rapport à la demande de deux millions de bpj.

Les dissensions entre pays membres de l'OPEP se sont accrues ces derniers mois. Les pays les plus pauvres demandent une réduction du plafond de production. L'Arabie Saoudite reste sourde à leur demande en soulignant qu'elle ne pourrait consentir un effort que si l'Iran et l'Irak faisaient de même et que si les pays producteurs non membres de l'OPEP s'associaient à la démarche. Cette position était une fin de non-recevoir. Néanmoins, la guerre des prix lancée par l'Arabie Saoudite n'est pas sans conséquences sur les finances mêmes du Royaume qui pourrait être contraint d'instaurer la TVA et de réduire ses subventions à l'énergie.

Depuis plusieurs années, l'OPEP n'impose plus de quota de production par pays. Elle se contente de fixer un plafond global indicatif qui n'est pas respecté, sachant que tous les pays produisent ce qu'ils souhaitent.

En refusant toute réduction de la production, l'Arabie Saoudite a décidé de facto de poursuivre sa stratégie de faibles prix pour casser l'offre et ainsi peser sur les producteurs les moins rentables. Au sujet de l'Iran, le ministre saoudien de l'énergie a indiqué que « tout le monde est bienvenu sur le marché ».

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

Il ne faut pas toujours croire au père Noël même quand il s'appelle Mario Draghi

Jeudi 3 décembre, les investisseurs sur les places européennes ont mal réagi aux annonces de Mario Draghi, le Président de la Banque Centrale. Transformé en messie, il ne pouvait un jour ou l'autre que décevoir... Face à la très faible inflation et aux résultats ambigus du programme d'achats d'actifs, certains experts espéraient des mesures de grande ampleur. Or, le Président de la Banque centrale a opté pour des ajustements à la marge.

La BCE a ainsi maintenu son taux de refinancement à son plus bas historique de 0,5 % mais elle a réduit celui des dépôts à -0,3 %, contre -0,2 % précédemment. Le prolongement du programme d'achat d'actifs qui devait s'achever au mois de septembre 2016 est prolongé jusqu'en mars 2017 voire au-delà. La BCE acceptera, par ailleurs, d'acheter de la dette des collectivités locales. Enfin, les recettes, les intérêts perçus par la BCE au titre des obligations rachetés seraient réinvesties dans le programme.

La Banque centrale a, par ailleurs, très légèrement revu ses prévisions à la hausse pour la zone euro, 1,5 % du PIB cette année, contre 1,4 % initialement. Pour 2016, la Banque centrale reste sur un taux de croissance de 1,7 %. Pour 2017, elle a rehaussé sa prévision de 0,1 point à 1,9 %. Pour l'inflation, elle ne voit pas de retour autour de la zone cible des 2 % avant 2018.

France, chômage, une question de lunettes

Les derniers résultats sur l'emploi, en France, soulignent que la reprise ne permet pas pour le moment d'endiguer la progression du chômage. L'INSEE vient, en effet, de rendre public le taux de chômage du troisième trimestre au sens du Bureau International du Travail. Ce taux est de 10,6 % de la population active dans l'ensemble de la France et de 10,2 % en France métropolitaine.

Le nombre de chômeurs a, ainsi, en France métropolitaine, augmenté de 75 000, à 2,9 millions de personnes. Le taux de chômage progresse de 0,2 point par rapport au trimestre précédent. La hausse concerne l'ensemble des tranches d'âge.

Au troisième trimestre, le taux d'emploi (le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale) des 15-64 ans s'établit à 64,2 % et reste stable sur un an. Le taux d'emploi en CDI des 15-64 ans est stable au troisième trimestre, à 48,6 %. Sur un an, il baisse de 0,3 point. Le taux d'emploi en CDD ou intérim atteint 7,4 %. Il augmente de 0,1 point sur un trimestre et de 0,6 point sur un an. Le fait que 80 % des emplois proposés soit des CDD ou des emplois en intérim réduit progressivement le poids des CDI.

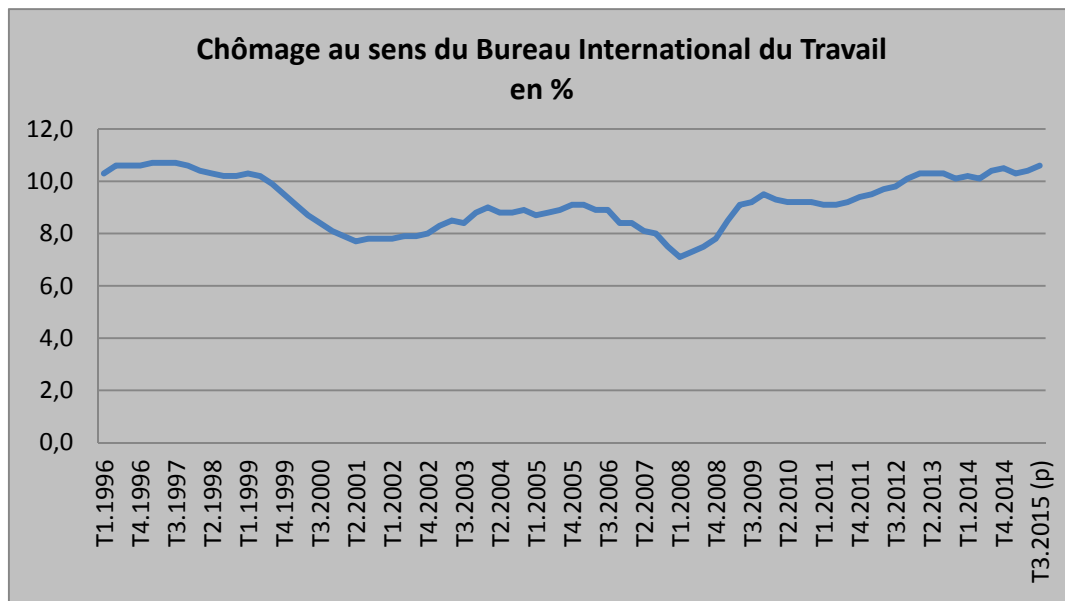
Le taux d'activité (rapport entre le nombre de personnes en activité, emploi ou chômage et la population totale) des 15-64 ans s'établit à 71,6 %. Il augmente de 0,1 point par rapport au trimestre précédent et de 0,2 point sur un an.

Au troisième trimestre, 6,7 % des personnes en emploi sont en situation de sous-emploi, soit une hausse de 0,1 point sur le trimestre, et de 0,3 point sur un an. Le sous-emploi concerne principalement les personnes à temps partiel qui souhaiteraient travailler davantage. Le chômage partiel représente quant à lui 0,3 % des personnes en emploi

Néanmoins, il y a quelques lueurs d'espoirs dans ces chiffres. La progression du chômage se ralentit. Depuis juin, la progression n'est plus que +0,1 % en moyenne par mois contre +0,5 % de mi-2013 à mi-2015 et +0,7 % les deux années précédentes (de mi-2011 à mi-2013). Par ailleurs, parmi les personnes inactives au sens du BIT, 1,4 million souhaitent un emploi sans être comptées comme chômeurs au sens du BIT : elles constituent le halo autour du chômage ; or au troisième trimestre, leur nombre baisse de 64 000 par rapport au trimestre précédent. Depuis le milieu de l'année 2013, la situation des moins de 25 ans s'est améliorée mais au prix d'un important effort budgétaire. En revanche, les mesures de soutien pour l'emploi des seniors n'ont que eu d'effets.

Compte tenu de la longue période de stagnation de laquelle la France commence à s'extraire, le recul du chômage ne peut que prendre du temps. La précédente phase de retournement à la baisse de la courbe du chômage s'était opérée quatre ans après le creux d'activité de 2001 avec, en outre, une croissance supérieure à 2 % en rythme annuel entre 2004 et 2007. Pour le moment, la croissance est prévue à moins de 2 % jusqu'en 2017. Enfin, la France doit faire face à une augmentation naturelle de sa population active. Il faut une création nette de plus de 100 000 emplois pour endiguer cet accroissement.

Au niveau européen, la France décroche. Ainsi, selon les statistiques d'Eurostat, le taux de chômage atteint 10,8 % et est à un plus haut depuis 1997 et à un niveau supérieur à celui de la zone euro (10,7%) pour la première fois depuis la fin 2007.



LE COIN DE LA CONJONCTURE

Et de quoi sera fait 2016 pour la zone euro ?

2015 s'achève, les espoirs mis dans l'alignement des planètes avec comme soleil le quantitative easing de la Banque Centrale Européenne n'ont pas été complètement transformés. L'effet de la baisse des taux a été surestimé tout comme ont été sous-estimées les conséquences du ralentissement de l'économie chinoise et des récessions brésilienne et russe.

Pour 2016, les économistes espèrent, pour la zone euro, une accélération de la croissance. Le FMI prévoit une progression du PIB de 1,6 % quand table sur 1,8 % et la Commission européenne sur 1,7 %. Le consensus parie de son côté sur 1,7 % de croissance l'année prochaine.

Compte tenu du retard de croissance accumulé ces dernières années, la logique voudrait que l'Europe soit au début d'un cycle de croissance à moins qu'elle ne soit entrée dans une stagnation à la japonaise. Pour le moment, les pessimistes l'emportent sur les optimistes. Plusieurs facteurs qui ont été favorables à la croissance cette année pourraient se retourner l'année prochaine.

Depuis 2014, la zone euro a profité d'une baisse des cours du pétrole de 40 %. Cette diminution a permis une amélioration substantielle du pouvoir d'achat des ménages. Néanmoins, en 2016, le pétrole devrait au mieux se stabiliser, au pire remonter vers 60 euros. Cette légère progression du prix du baril devrait favoriser le retour de l'inflation autour de 1 %. Dans un premier temps, cette très légère reprise de l'inflation devrait réduire le pouvoir d'achat des ménages d'autant plus que les entreprises ne devraient pas modifier leur politique salariale.

Le maintien d'un baril plutôt bon marché ne devrait pas permettre aux pays exportateurs de renouer avec une croissance dynamique. Cela pénalisera les exportations allemandes.

En 2015, la zone euro a bénéficié également de la dépréciation de la monnaie commune, près de 15 % en un an par rapport au dollar. Cette dépréciation a permis à l'Europe d'améliorer sa compétitivité prix à l'exportation au moment même où le commerce international était impacté par le ralentissement chinois. En 2016, une légère dépréciation est encore possible mais elle sera de moindre ampleur que celle de ces douze derniers mois. D'autres pays sont, par ailleurs, engagés dans une bataille des changes, le Japon, la Chine...

L'Europe compte sur le redressement des pays émergents afin d'accroître ses exportations. Or, il n'est pas impossible que le ralentissement soit plus long que prévu et que le rebond n'intervienne que vers 2017 voire au-delà. La croissance chinoise des prochaines années sera plus domestique et recourra moins aux importations que dans le passé.

La zone euro espère que la croissance américaine se maintienne autour de 2,5-3 %. En l'état, il est difficile de prévoir l'impact du relèvement des taux directeurs de la FED. Certains considèrent, par ailleurs, que l'économie américaine a déjà atteint le sommet de son cycle de croissance et qu'elle pourrait connaître un ralentissement. D'autres sont plus optimistes considérant que le taux d'activité peut encore s'améliorer et que les gains de productivité peuvent s'accroître.

Au sein de la zone euro, l'Allemagne peut-elle jouer le rôle de locomotive grâce à la progression de sa demande intérieure ? Les augmentations salariales et l'arrivée de plus de 800 000 migrants pourraient favoriser légèrement la consommation. L'Allemagne devrait, en revanche, être pénalisée à l'exportation tant du fait du ralentissement du commerce international que par la détérioration de sa compétitivité.

La planche de salut pour la zone euro ne peut provenir qu'en son sein. Tous les regards seront braqués sur l'investissement qui depuis des années fait défaut même dans les pays qui connaissent les meilleurs résultats comme en Allemagne. Jusqu'à maintenant, malgré la baisse des taux, l'investissement demeure en panne certainement en raison à la fois de l'absence de perspectives claires et de la non saturation des capacités de production.

En 2016, la question de la sortie éventuelle du Royaume-Uni de l'Union européenne créera un halo d'incertitudes.

Quand le Japon rêve en grand

Le Japon a enregistré deux trimestres successifs de repli de son PIB traduisant son entrée en récession. L'archipel nippon est touché par le ralentissement des pays émergents d'Asie qui se surajoute à la langueur traditionnelle de son économie. Le Japon doit faire face à une contraction automatique de sa demande intérieure, sa population diminuant de 250 000 personnes par an.

Certes, les derniers résultats économiques sont encourageants. La production industrielle a augmenté pour le deuxième mois d'affilé en octobre et la croissance des ventes au détail a dépassé les attentes. Les ventes au détail ont elles augmenté de 1,8 % sur 12 mois à fin octobre, bien plus que le pourcentage de 0,8 % attendu. De ce fait, les experts nippons prévoient une sortie de la récession au quatrième trimestre avec une amélioration des ventes de biens électroménagers en fin d'année.

Pour se sortir de la crise, les autorités japonaises sont toujours tentées de recourir à l'arme budgétaire et à l'arme du taux de change. Actuellement, il y a un concours entre la Chine, le Japon et la zone euro pour accélérer la dépréciation de leur monnaie respective.

Par ailleurs, le Japon compte sur l'entrée en vigueur du Partenariat trans-pacifique (PTP). Cet espace de libre-échange rassemble 12 pays du pourtour du Pacifique représentant 40 % du PIB mondial. L'accord de libre-échange a été signé le 5 octobre et doit faire l'objet de ratification dans chacun des Etats concernés.

Pour le gouvernement japonais, le PTP est un maillon clef de la reprise économique. Il fait partie du plan visant à porter le PIB nippon à 600 000 milliards de yens (4 540 milliards d'euros), contre 491 000 milliards de yens (3 715 milliards d'euros).

Le Japon souhaite par ailleurs négocier des accords de libre-échange avec la Chine et la Corée du Sud, voire avec l'Union européenne. Le Japon a longtemps négligé les accords de libre échange du fait qu'il disposait d'importants excédents commerciaux. Depuis Fukushima, le Japon enregistre des déficits commerciaux et tente de relancer ses exportations. Elle essaie de s'intégrer au mieux dans le système des échanges internationaux. Le Premier Ministre japonais entend forcer les entreprises nippones très verticales à multiplier les coopérations internationales. La victoire d'Apple, une société qui place le marketing et qui achète des brevets sur tous les continents sur Sony, une compagnie intégrée qui jusqu'à une date récente voulait maîtriser toutes les chaînes de production impose un changement de modèle.

La Corée du Sud, l'autre grand concurrent asiatique, réalise 36 % de son commerce international dans le cadre d'accords de libre-échange quand ce taux n'est que de 20 % au Japon. La culture protectionniste du Japon reste relativement forte notamment dans le domaine agricole ce qui rend compliquée la négociation d'accord commercial. C'est pourquoi le Premier Ministre japonais espère que la ratification du PTP facilitera l'adoption de réformes structurelles composantes essentielles de son programme économique.

Un effort tout particulier serait demandé à l'agriculture japonaise qui représente 1,2 % du PIB national. Néanmoins, le ministère de l'agriculture a dû accepter que la mise en place d'une assurance garantissant aux exploitants affectés par le PTP, 80 % à 90 % de leurs revenus.

Le Japon attend des retombées positives, de cet accord, pour le secteur de l'automobile. Les taxes sur les véhicules japonais exportés aux Etats-Unis s'élèvent à 2,5 %. Leur disparition sera étalée sur vingt-cinq ans. Le système de tarif préférentiel

pour les modèles assemblés avec des pièces produites dans les pays du PTP a été jugé insuffisant par les constructeurs japonais. La proportion des pièces à inclure a été fixée à 55 % quand Tokyo espérait 30 %, car les constructeurs nippons s'approvisionnent dans des pays non membres du PTP, comme la Chine, la Corée du Sud ou la Thaïlande.

Le partenariat pacifique ne pourra pas à lui seul sortir le Japon de la déflation. Néanmoins, il démontre que les pays de l'arc pacifique s'organisent économiquement pour créer le premier espace commercial du Monde. Ce projet devrait inciter l'Europe à accélérer la négociation commerciale avec les Etats-Unis et à améliorer le fonctionnement de son marché intérieur.

Brésil, rien ne va plus !

Le Brésil s'enfonce dans la récession. La proximité des Jeux Olympiques ne change rien à la donne. Le Brésil doit faire face à une inflation générée par la dépréciation de sa monnaie et par l'augmentation des salaires. Le pays est, par ailleurs, confronté à une dégradation des termes de l'échange et à une fuite de capitaux.

Le Brésil, au-delà de la récession, doit faire face à une crise politique de grande ampleur. Une demande de destitution de la présidente brésilienne, a été déposée par trois juristes, dont un ancien membre fondateur du Parti des travailleurs (PT) de Dilma Rousseff. Cette demande a été validée par le président de la Chambre des députés, Eduardo Cunha. Le motif de cette procédure est la présomption de maquillage, par les services de la Présidence, des comptes publics en 2014 et 2015 dans le but de minimiser l'ampleur de la crise économique. L'issue de cette demande est incertaine mais elle se surajoute aux effets délétères des scandales financiers qui frappent la Présidente. La légitimité de la Présidente Dilma Rousseff est, depuis de nombreux mois, entamée en raison du scandale de corruption au sein du groupe pétrolier public Petrobras.

Par rapport au troisième trimestre 2014, le PIB du Brésil, la première économie latino-américaine, a reculé de 4,5 %. L'économie brésilienne s'est contractée de 1,7 % au troisième trimestre par rapport à la période avril-juin, un chiffre qui amplifie la récession dans laquelle est plongé le pays, la pire depuis 25 ans.

Cette crise commence à avoir des retentissements en chaîne, déficit budgétaire, augmentation du chômage et de la pauvreté, crise politique.... Les finances de l'Etat se tendent de plus en plus avec la raréfaction des recettes fiscales. La Présidente brésilienne a annoncé le gel de 10 milliards de reals (2,5 milliards d'euros) de dépenses publiques. Sur les économies à réaliser, le gouvernement est confronté à l'hostilité du Parlement. Le Gouvernement peine, de ce fait à restaurer la confiance des investisseurs. Les agences de notation commencent à dégrader à nouveau les notes du Brésil.

Tous les indicateurs sont dans le rouge. Ainsi, les investissements ont baissé de 15,0 % sur un an sur la période juillet-septembre. La chute des cours pétrolier pèse sur l'investissement de Petrobras qui pourrait se contracter de 40 % sur la période 2015-2019.

L'industrie continue de souffrir du manque d'infrastructures et de main d'œuvre qualifiée, qui se traduit par une hausse plus rapide des coûts au détriment de la productivité. Sur le plan externe, le commerce extérieur reste pénalisé par la baisse durable du prix des matières premières, du minerai de fer notamment, et de la baisse de la demande chinoise.

Si le déficit de la balance des comptes courants se réduit, cela est avant tout lié à la diminution des importations provoquée par la récession. La baisse des prix des matières premières réduit, en revanche, la valeur des exportations qui est également touchée par la dépréciation de la monnaie.

Les exportations agricoles devraient néanmoins être en progression, du moins en volume, du fait des bonnes récoltes d'oléagineux, de céréales et de légumineuses. La dépréciation du real face au dollar améliore la compétitivité des exportations vers les Etats-Unis mais les autres monnaies des pays de l'Amérique latine se sont également fortement dépréciées accentuant la concurrence.

La consommation des ménages a reculé de 1,5 % par rapport au deuxième trimestre. Le taux de chômage au Brésil, à 7,9 % en octobre, est au plus haut depuis six ans et les prix à la consommation ont progressé de près de 10 % en 12 mois.

Il y a dans ces conditions de véritables risques sociaux durant les Jeux Olympiques ce pourrait conduire les autorités à assouplir la politique budgétaire avec comme conséquence une accélération de l'inflation et des sorties de capitaux. Le Brésil a de fortes chances d'être dans les prochains mois sur la corde raide.

LE COIN DES TENDANCES

Les Français et leur patrimoine, une véritable passion

Près de deux personnes sur trois ont effectué au moins une visite culturelle au cours des 12 derniers mois (études CREDOC novembre 2015).

Les loisirs et la culture occupent une place de plus en plus importante dans la vie de nos concitoyens. Sur les trente dernières années, le temps libre au cours d'une journée a fortement progressé.

Les sites et lieux de patrimoine (musées, expositions, monuments, cités historiques, etc.) ont été visités par 64 % de nos concitoyens qui ont effectué une visite dans l'année. En 2015, près de quatre personnes sur dix (39 %) ont visité un musée ou une exposition temporaire. Les visites des monuments et des sites historiques concernent 61 % de la population. Les monuments religieux attirent le plus de monde (41 % de nos concitoyens en ont visité au moins un dans l'année), juste devant les villes et quartiers historiques (36 %).

Par rapport à 2012, l'intérêt que les Français portent aux visites patrimoniales progresse. La proportion de nos concitoyens ayant visité un monument, un site

historique, un musée ou une exposition a augmenté de +3 points. La comparaison des enquêtes de 2014 et de 2012 indique une progression significative de la fréquentation des musées par les employés et les ouvriers, les moins de 25 ans et les plus de 70 ans, ainsi que les peu diplômés.

Les modes d'accès au patrimoine se renouvellent de plus en plus, en sortant des lieux traditionnels : 28 % des Français ont visité une exposition dans un jardin, une gare ou un autre lieu public.

Internet une porte d'accès incontournable

Le recours à Internet est de plus en plus fréquent pour préparer les visites culturelles, informations pratiques, achat de billet en ligne, visite virtuelle, commentaires des œuvres exposées à télécharger, application facilitant la visite.... Les 2/3 des visiteurs de musées et d'expositions se sont servis d'internet et plus de la moitié des visiteurs de monuments. Les rubriques pratiques comme la réservation de billets, les informations tarifaires et d'horaires sont utilisées par 47 % des visiteurs. L'exploration des contenus culturels, c'est-à-dire les téléchargements et les visites virtuelles est utilisée par 23 % des visiteurs. 7 % des visiteurs ont parlé de leur visite sur un réseau social ou sur un blog.

Sans surprise, la ventilation des résultats selon l'âge montre que les jeunes sont particulièrement actifs en matière d'usages pratiques, tandis que les seniors (60 ans et plus) se servent davantage d'Internet pour accéder aux contenus (à travers les visites virtuelles par exemple).

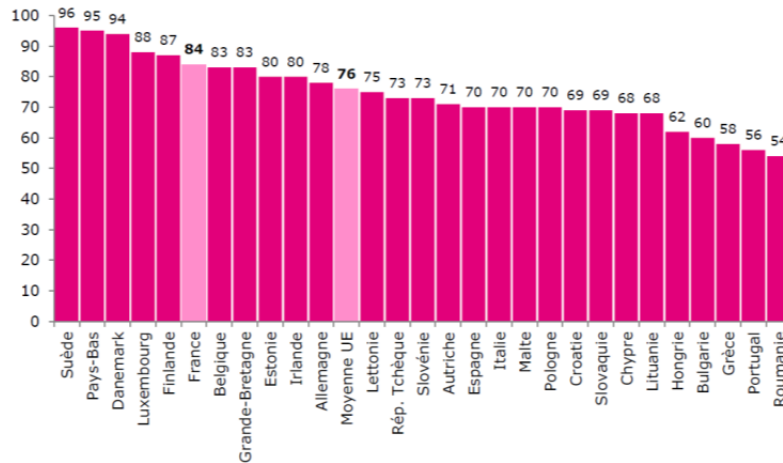
55 % des Français connaissent la mesure de gratuité du premier dimanche du mois. Un Français sur cinq a déjà profité de la gratuité le premier dimanche du mois. Notons que les personnes qui utilisent cette offre de gratuité se recrutent davantage parmi nos concitoyens ayant renoncé au moins à une visite dans l'année en raison du prix d'entrée.

Tous accrocs au Net

Les Français figurent parmi les consommateurs les plus assidus d'Internet. L'appétence commence par un fort taux d'équipement. L'utilisation d'Internet est de plus en plus large, achats, démarches administrative, téléchargement de musique, information, plateforme collaborative..., les Français utilisent toute la palette des services du réseau.

Le recours au smartphone et à la tablette est de plus en plus fréquent. L'ordinateur fixe est, en revanche en net recul.

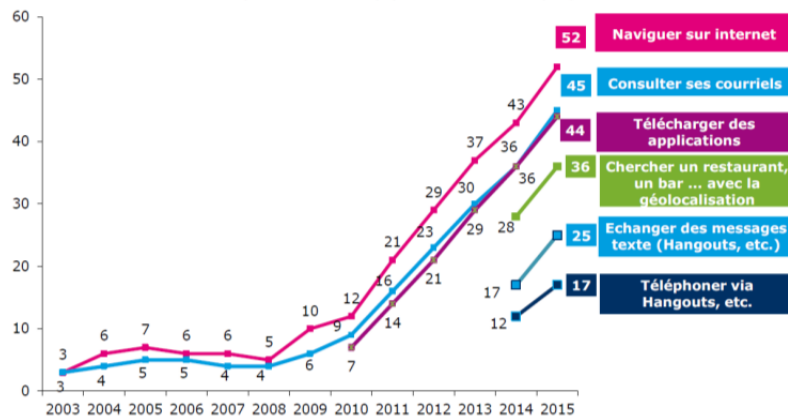
La France au 6^{ème} rang des nations dans l'Union européenne
 - Proportion d'internautes dans la population de 15 ans et plus, en % -



Source : Commission européenne, Eurobaromètre spécial n°423, février 2015

Les usages sur téléphone mobile

- Champ : ensemble de la population de 12 ans et plus, en % -



Plus de la moitié des Français déclarent avoir fait des achats en ligne (55 %). Ce taux est néanmoins stable depuis 2012. En revanche, de plus en plus de Français préparent leurs achats en recourant à Internet (61 %). 49 % des internautes regardent les commentaires laissés par les usagers sur les biens et les services. Une majorité de Français ne croient pas néanmoins à la véracité ou à l'objectivité des notes et commentaires des Internaute. Ils ne sont que 41 % à avoir confiance dans le système de notes.

Les réseaux sociaux continuent leur progression, 52 % sont au moins membre d'un réseau social (facebook, linkedin...) soit +4 points par rapport à 2014.

15 % des Français ont utilisé les plateformes collaboratives pour acheter un bien ou un service auprès d'un particulier contre rémunération ; 8% ont proposé un bien ou un service, également contre rémunération (sites Airbnb, Blablacar, etc.)

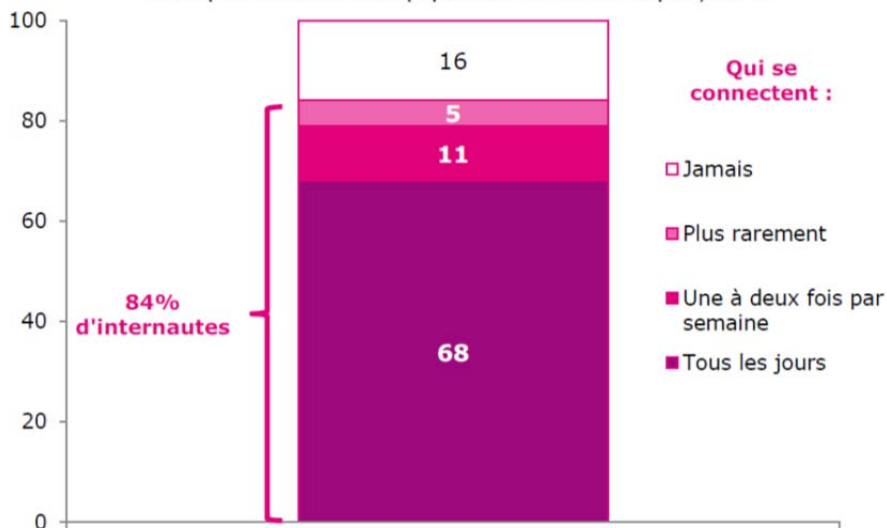
Internet serait-il pour le pire et le meilleur en train de remplacer le médecin ?
 41% de la population (+4 points en 4 ans) effectuent des recherches sur des questions relatives à sa santé.

Internet est-il le nouveau Pôle Emploi. En effet, 22% s'en servent pour rechercher des offres d'emploi. Ce taux atteint plus de 50 % pour les cadres. Le recours aux réseaux sociaux (Linkedin et Viadeo) est de plus en plus fréquent tant par les demandeurs d'emploi que par les employeurs.

51 % des Français écoutent de la musique via Internet soit en recourant au téléchargement ou par streaming. 35 % des Français regardent la télévision pat Internet en direct ou en replay.

A quelle fréquence vous connectez-vous à internet, quel que soit le mode ou le lieu de connexion, y compris sur téléphone mobile ?

- Champ : ensemble de la population de 12 ans et plus, en % -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations », juin 2015.

Les modalités d'utilisation d'Internet devraient profondément évoluer dans les prochaines années. L'utilisation du Smartphone devrait fortement s'accroître avec un déclin des sites classiques au profit des plateformes qui devraient accroître leurs services. Les marques commerciales vendront de plus en plus via les plateformes.

Par ailleurs, le développement des objets connectés fera du Smartphone l'instrument de recueil et d'analyse des données.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 7 décembre

Au **Japon**, sera connu **l'indice économique avancé** du mois d'octobre ainsi que l'indice « Coincident ». Sera également rendu public **le résultat de la balance courante** du mois d'octobre.

En **Allemagne**, sera publiée **la production industrielle** du mois d'octobre.

En **France**, il faudra suivre les résultats de la balance commerciale du mois d'octobre.

Pour **la zone euro**, il faudra regarder **l'indice Sentix sur la confiance des investisseurs**.

Aux **Etats-Unis**, sera publié **l'indice des conditions du marché du travail**.

Mardi 8 décembre

Au **Japon**, il faudra regarder **l'enquête Economy Watchers** pour le mois de novembre.

Pour **la zone euro**, le **résultat affiné du PIB du 3^{ème} trimestre** sera rendu public.

Pour le **Royaume-Uni**, il faudra regarder **la production industrielle** du mois d'octobre.

Pour **la France**, il faudra suivre **l'indicateur conjoncture de la Banque de France pour le 4^{ème} trimestre, les résultats du commerce extérieur d'octobre et la situation mensuelle du budget de l'Etat toujours** pour octobre.

L'**OCDE** publiera ses **indicateurs avancés** du mois de décembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'indice NFIB de l'optimisme des affaires**. Sera également publié **l'indice Redbbok** du mois de décembre

Au **Japon**, il faudra regarder **le résultat affiné du PIB du 3^{ème} trimestre**.

Mercredi 9 décembre

En **Allemagne**, sera publié **le résultat de la balance commerciale** du mois d'octobre.

Jeudi 10 décembre

En **Chine**, il faudra suivre **l'indice des prix à la consommation** ainsi que **celui de la production** pour le mois de novembre.

Au **Japon**, sera publié l'**indice de confiance des consommateurs** du mois de novembre. Il faudra également suivre **les commandes de machines-outils** du mois de novembre

En **France**, il faudra regarder **l'évolution de l'emploi non agricole** pour le 3^{ème} trimestre.

Pour la **France**, sera connue **la production industrielle** du mois d'octobre. **L'indice des prix à la consommation** du mois de novembre sera également publié.

Au **Royaume-Uni**, seront publiés les résultats de **la balance commerciale et la production industrielle** du mois d'octobre. **L'indice des prix à la consommation** sera également publié.

Pour la **Grèce**, seront rendus publics **l'indice des prix à la consommation de novembre et le taux de chômage** de septembre.

Au **Royaume-Uni**, la Banque centrale se **réunit au sujet des taux directeurs**. Une communication est prévue à la fin de la réunion.

Vendredi 11 décembre

En **Chine**, seront connus **les ventes de détail et la production industrielle** du mois de novembre ainsi que **les investissements urbains**.

En **Allemagne**, sera connu **l'indice des prix à la consommation** du mois de novembre.

En **Italie**, sera publiée **la production industrielle** du mois d'octobre.

En **France**, il faudra suivre **la revue de la note par S&P et celle par Fitch**.

Aux **Etats-Unis**, seront connues **les ventes au détail et l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan** du mois de décembre. Sera également publié **l'indice de prix à la production**.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC